



Passerelle sur le Bartillat



Dans l'Allier,
 randonnez aussi avec les **TopoGuides®** !
 >>>>> www.ffrandonnee-allier.fr <<<<<

RM22-1 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2017. Textes : Office de tourisme de la vallée de Montluçon et Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Allier. Entretien : Communauté d'agglomération de Montluçon.



PR 1

La Pérelle Domérat

SITUATION

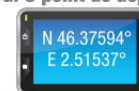
La Pérelle (commune de Domérat) à 8 km au nord-ouest de Montluçon par les D 916 et D 340

PARKING

entrée du parc de la Pérelle



GPS point de départ



3 H

9,5 KM

Agréable promenade, notamment le long du ruisseau où l'habitat témoigne de la vie et des habitudes d'autrefois : jardinets accessibles depuis l'habitation par des passerelles, donnant un charme certain et romantique à ce lieu.



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

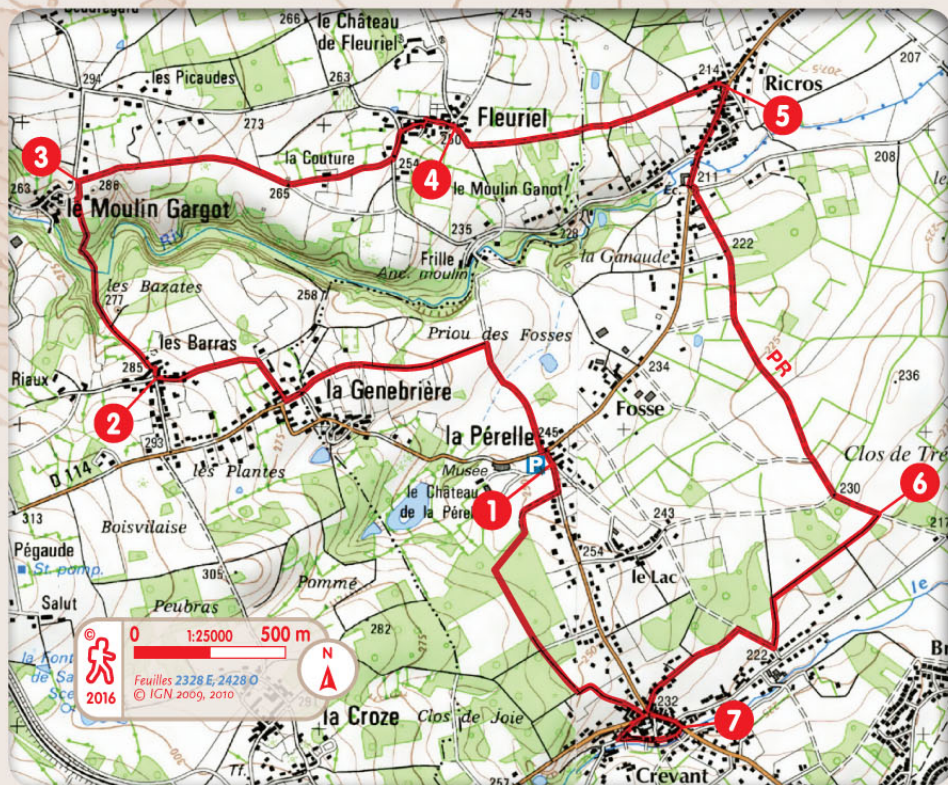
• la Pérelle : parc • les Barras, Ricros : maisons vigneronnes • Crevant : vieux village de vignerons, chapelle Saint-Abdon, jardins et passerelles

© J.-C. Rollet



Maison vigneronne à Ricros





1 Au panneau de départ, rejoindre la rue et partir à gauche. Au croisement, traverser pour s'engager en face sur la route en terre. Tourner à gauche au premier chemin herbeux et parvenir aux maisons. Tout droit, aller jusqu'à la rue des Bazates que l'on emprunte à droite. Elle vire à gauche et atteint un carrefour, aux Barras (anciennes maisons vigneronnes).

2 Descendre à droite et, par la piste en terre, atteindre une passerelle sur la Magieure ; la franchir et monter jusqu'à une intersection.

3 Bifurquer à droite. Poursuivre sur une belle piste (point de vue sur la vallée du Cher). À la bifurcation, opter pour le chemin à gauche. Aboutir à une route que l'on suit à gauche. Pénétrer dans la ruelle à droite. Au puits, obliquer à droite.

4 Au carrefour, descendre à droite sur une voie empierrée et continuer sans la quitter jusqu'à Ricros.

5 Au rond-point, se diriger à droite dans la rue principale jusqu'au pont sur la Magieure (à droite, autre maison vigneronne). Après le pont, arriver au giratoire et monter par le chemin de terre partant entre les deux routes.

6 À la cinquième intersection (jonction avec le PR 2), virer à droite. Ignorer un premier départ, tourner à gauche, puis bifurquer à droite (séparation d'avec le PR 2). S'engager enfin à gauche pour gagner le village de Crevant en passant devant la petite chapelle Saint-Abdon. Au croisement des D 916 et D 340, aller à gauche en direction de Domérat jusqu'au pont.

7 À droite, emprunter la rue de l'Alambic. Prendre le passage piétonnier le long de la rivière (passerelles permettant l'accès aux jardinets). Déboucher sur la voie goudronnée et revenir à droite jusqu'au carrefour (prudence dans cette rue étroite). Traverser la route d'Huriel et grimper dans le chemin qui vire à gauche et tourne ensuite à droite. Rester sur cette large allée qui revient à proximité du parking.

© J.-C. Rollette



Château de la Péréelle

BALISAGE
jaune

DIFFICULTÉS !
aucune

À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

- Domérat : font Saint-Maure (fontaine), église Notre-Dame (crypte) • Huriel : église romane, donjon de la Toque, village d'art • Treignat : plan d'eau d'Herculat
- Saint-Désiré : église romane et chapelle Sainte-Agathe

INFOS TOURISTIQUES

- Office de Tourisme de la Vallée de Montluçon, 04 70 05 11 44, www.montlucontourisme.com

COMITÉ DE L'ALLIER,
06 40 10 33 65,
www.ffrandonnee-allier.fr

HÉBERGEMENTS *Pensez à réserver !*
www.montlucontourisme.com

PATRIMOINE

CREVANT, AU PAYS DE SAINT-ABDON

Un modeste oratoire, dédié à saint Tappedont ou saint Abdon, remplace depuis 1845 l'ancien prieuré. Ce saint, protecteur des vignes et des récoltes, avait aussi le pouvoir « d'aider les moribonds à passer ». Il est vénéré dans une quarantaine d'autres paroisses.

Autre édifice important, la tour seigneuriale se dresse toujours. Elle fut

la demeure de seigneurs locaux particulièrement rigoureux dans l'exercice de la justice : ne dit-on pas encore « raide comme

la justice de Crevant » ? Crevant, niché « au fond du creux », d'où son nom, est arrosé par le Bartillat descendu de Vignoux. Dans la traversée du village, le ruisseau créé, avec ses passerelles et les jardinets, un cadre agréable et pittoresque.



La chapelle Saint-Abdon

© J.-C. Rollette